
Procès-verbal du Comité Directeur du mercredi 24 mai 2023 à 19h en visioconférence

PV adopté et publié le 10/11/2023.

Présents (14) : Marion CRANIER - Jo HEBEL - Gérard GALLO - Florence GAILLARD - Danielle GILET - Michel HOUDBINE - Alexis HUAULMÉ - Julien LAHAIE - Stéphane MOREAU - Corinne VERMEIL - Jérôme PORTIER - Annaïck RICHARD - Jean-Philippe SOMMEREISEN - Pierre SIONNEAU (à partir de 19h45).

Excusés (6) : Claire LAHAIE - Serge LARCHER - Didier MATHIS - Jean-Pierre MOREAU - Dominique PÉARD - Anne RÉMOND.

Assistent : Nathalie CHEVET (secrétaire de séance) - Jean-Christophe KNOCKAERT - Stévan PICHON.

Ouverture de la réunion à 19h10, par Julien LAHAIE, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

1. Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la FFHandball des 12 et 13 mai 2023

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue

Cette AG a été l'occasion pour Julien de découvrir la Maison du Handball : bel endroit !

Les votes sont allés dans le même sens que ce que nous avions prévu. Tous les projets sont passés.

Prix de la licence : pas de changement pour les 6€ affichés séparément du prix des licences.

Vote sur les accessions tout juste adopté avec 51% des voix. La ligue de Corse est perdante avec ce système, qui ne pourra prétendre qu'à une montée sur le terrain.

Réflexion autour de l'accession en N3 avec la Ligue du Centre : 1 accession pour la N3F et un match barrage avec les 2^{es} pour bénéficier d'une 3^e accession et laisser la place à la Corse. 4 accessions nous seraient-elles vraiment profitables ? Historiquement parlant, 3 places suffiraient à une bonne représentativité au niveau national.

Nouvelle réforme sur la mandature des Présidents de Ligue, plafonnée à 3 mandats, ce qui amènera des changements très prochainement, car beaucoup ne pourront pas se représenter en 2028. Cette réforme sera appliquée dès 2024 pour la Fédération et les Ligues et en 2028 pour les Comités.

Budget fédéral adopté.

Extension prévue de la Maison du Handball pour favoriser la promotion des nouvelles pratiques (terrain de Hand à 4, Beach...).

Licence loisir pour arbitrer : la règle prévaut pour le niveau national, les territoires sont libres de l'appliquer ou non. On maintiendra donc la licence loisir pour les arbitres en Pays de la Loire. Cependant, si la CTA a délégation sur les matchs nationaux, il faudra prévoir des arbitres possédant une licence compétitive.

JO 2024

Un diaporama sera présenté à notre AG.

La fédération a fait un choix au vu des difficultés rencontrées sur la billetterie : elle va proposer à tous les présidents ligues/comités/clubs un match sur les tours préliminaires + 1 match sur le tour principal pour les présidents de ligue.

Fan zone sur la quinzaine des JO à la MDH : 4 000 places réservées aux licenciés.

Un road show est prévu en amont des JO sur 7-8 dates.

Une fan zone pourra être décentralisée dans les régions mais sera à la charge de chaque territoire.

Démission de la commission médicale, le matin même de l'AG, vite évoquée par Philippe BANA lors de l'AG.

Jean-Philippe précise que les absences répétées, le manque de considération ont engendré la démission collective de la commission médicale. L'absence de réaction/question est révélatrice. C'est la 2^e commission qui démissionne en cours de mandat.

Le problème de fond réside dans une histoire de personne au départ. À chaque initiative, le travail de la commission a été désavoué, notamment celui sur la problématique des certificats médicaux des arbitres, proposant un suivi médical. Demain, pour arbitrer, plus besoin de certificats médicaux pour les +50/55 ans. Un simple certificat d'aptitude de non-contre-indication (CACI) suffira.

L'objectif fédéral était 500 000 licenciés...

Selon Gérard, on ne vote quasiment plus rien sur le fond. Les propositions des régions et des comités ne sont plus là.

2. Contrat Territorial Individualisé 2023

Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Suite au CA du 6 mai dernier, les enveloppes présentées sur les parts variables attribuées en fonction des évaluations doivent être validées ce soir.



Chaque comité est légèrement en baisse, malgré l'augmentation de l'enveloppe globale. Pour le 30 juin, on doit produire une démarche territoriale à transmettre à la fédération.

Décision (13 votants) :

Proposition du Conseil du Territoire validée avec 92 % voix pour, 8 % d'abstention

3. Matches équipe de France sur notre territoire

Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Le CTI a entamé une réflexion : avant le nouveau cahier des charges, les excédents (ou pas) étaient intéressants et une convention de répartition existait entre ligue et comité : 50 % (ligue et comité accueil) et 50% pour les 4 autres départements. Le nouveau cahier des charges est quant à lui beaucoup moins intéressant pour les territoires. Organiser ce type d'événement présente dorénavant peu d'intérêt.

Proposition → Création d'un fonds de réserve pour servir au financement d'actions territoriales.

Comme le suggère Jo, ne peut-on pas interpeller la fédération sur un autre type de restitution quand on s'engage à recevoir les équipes nationales ? Mettre en place un autre système de pondération selon les territoires ? Réécrire le cahier des charges ? S'il n'y a plus de carottes pour les territoires d'accueil, quel est l'intérêt d'organiser un match de l'Equipe de France ?

Rappelons que, si déficit il y a, la fédération le prend intégralement à sa charge.

Gérard précise que le fonctionnement d'une association ne doit pas toujours compter sur des subventions. Il faut se structurer sans les subventions et fonctionner sans elles. Toutes les subventions aujourd'hui sont versées sur appel à projet.

Stéphane s'interroge sur ce fonds de réserve : fera-t-il la déduction des frais liés à l'événement ? La fédération ne tient pas compte des frais dans son calcul...

→ Dossier à suivre avec la fédération.

4. Budget Prévisionnel 2023 – LIGUE HANDBALL

Point présenté par Stéphane MOREAU – Trésorier de la Ligue

Code budgétaire	Libellé	RECETTES			DEPENSES		
		Recettes au 31/12/2022	Budget recettes demandé 2023	Budget recettes accordé 2023	Dépenses au 31/12/2022	Budget dépenses demandé 2023	Budget dépenses accordé 2023
	TOTAL ITFE	44 518,15 €	30 520,00 €	91 798,10 €	29 464,30 €	36 650,00 €	60 686,14 €
	TOTAL COC	12 567,63 €	10 500,00 €	12 500,00 €	3 678,66 €	4 000,00 €	4 000,00 €
	TOTAL DISCIPLINE	6 705,00 €	5 240,00 €	7 300,00 €	620,96 €	1 440,00 €	1 200,00 €
	TOTAL CTRL	200,00 €	- €	- €	- €	500,00 €	500,00 €
	TOTAL MEDICALE	- €	- €	- €	208,04 €	500,00 €	500,00 €
	TOTAL CTSR	- €	- €	500,00 €	727,27 €	1 900,00 €	1 500,00 €
	TOTAL COMMUNICATION	4 744,20 €	- €	- €	9 813,44 €	5 750,00 €	3 750,00 €
	TOTAL CTA	49 845,99 €	54 960,00 €	53 830,00 €	71 996,58 €	73 650,00 €	66 850,00 €
	TOTAL ETHIQUE	- €	- €	- €	- €	500,00 €	500,00 €
	TOTAL HANDESEMBLE	2 322,64 €	1 820,00 €	- €	5 967,46 €	7 500,00 €	2 100,00 €
5190600000000000	PDL-LIC-MUT-REAF-ENG	1 171 211,92 €	1 293 103,63 €	1 321 705,63 €	748 198,60 €	810 521,05 €	810 521,05 €
	TOTAL ETR	- €	- €	- €	1 612,50 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	TOTAL EVENEMENTS	209 640,07 €	230 000,00 €	202 000,00 €	187 377,86 €	224 000,00 €	202 000,00 €
	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	407 914,66 €	281 270,00 €	271 270,00 €	737 891,38 €	724 677,00 €	694 677,00 €
	TOTAL SERVICES AUX CLUBS	2 333,50 €	- €	1 000,00 €	8 022,17 €	22 500,00 €	13 000,00 €
	TOTAL PPF	28 097,39 €	52 592,00 €	13 500,00 €	124 186,61 €	115 300,00 €	111 619,53 €
TOTAL GENERAL		1 940 101,15 €	1 960 005,63 €	1 975 403,73 €	1 929 765,83 €	2 031 388,05 €	1 975 403,72 €

Suite au CA du 6 mai dernier, le déficit prévisionnel serait de 20 000 €. Stéphane souhaite équilibrer le budget à présenter à l'AG de la Ligue, et a donc réalisé quelques ajustements réalistes :

- - 8 K€ sur la masse salariale,
- - 2,5 K€ sur la CTA,
- - 2,5 K€ sur l'ITFE
- - 2 K€ sur le PPF POLE MEDICAL suite décision CA du 05/05/2023
- - 0,5 K€ sur le PPF POLE PAQUETAGE suite décision du 05/05/2023
- +2K€ amendes budget COC
- +2K€ amendes budget DISCIPLINE

Code budgétaire	Libellé	RECETTES	DEPENSES
		Budget recettes accordé 2023	Budget dépenses accordé 2023
	TOTAL ITFE	91 798,10 €	60 686,14 €
	TOTAL COC	12 500,00 €	4 000,00 €
	TOTAL DISCIPLINE	7 300,00 €	1 200,00 €
	TOTAL CTRL	- €	500,00 €
	TOTAL MEDICALE	- €	500,00 €
	TOTAL CTSR	500,00 €	1 500,00 €
	TOTAL COMMUNICATION	- €	3 750,00 €
	TOTAL CTA	53 830,00 €	66 850,00 €
	TOTAL ETHIQUE	- €	500,00 €
	TOTAL HANDESEMBLE	- €	2 100,00 €
5190600000000000	PDL-LIC-MUT-REAF-ENG	1 321 705,63 €	810 521,05 €
	TOTAL ETR	- €	2 000,00 €
	TOTAL EVENEMENTS	202 000,00 €	202 000,00 €
	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	271 270,00 €	694 677,00 €
	TOTAL SERVICES AUX CLUBS	1 000,00 €	13 000,00 €
	TOTAL PPF	13 500,00 €	111 619,53 €
TOTAL GENERAL		1 975 403,73 €	1 975 403,72 €

La ligue est aujourd'hui sous-financée. C'est la ligue qui a la plus grosse part variable. Le budget le plus incertain est celui de la Ligue. Si on retire la part fédérale, les licences ne sont pas la plus grosse ressource.

Michel intervient sur le budget des Pôles, pour lesquels on a pris la décision de faire payer les familles pour pouvoir améliorer le fonctionnement des pôles. Aujourd'hui, on constate que ces ressources supplémentaires vont en fait servir à la réduction budgétaire de la Ligue.

Corinne s'étonne de voir des amendes COC budgétisées...

- ➔ Pour équilibrer le budget, le trésorier a besoin de cette prévision.

Gérard constate que le budget devient difficile à équilibrer... Pourquoi en est-on arrivé là ? Les subventions sont trop réduites ou existe-t-il d'autres raisons ?

- ➔ La baisse des subventions n'est pas assez significative (-10%, soit 5-7 000€). La Ligue assume de plus en plus de choses : toutes les dépenses de la CTA par exemple. Les tarifs ont été revus à la hausse et 0 ressource en plus. Les charges étaient en parties prises par les comités par le passé.
- ➔ David (CTS) est parti, ce qui a engendré plus de dépenses. On fait des actions avec des personnes que l'on doit rémunérer (50 – 70 000 €).
- ➔ Les coûts augmentent et nos tarifs ne couvrent pas tout. Les règles de l'inflation sont là... Depuis 2017/2018, on savait que l'on aurait du mal à supporter l'ensemble des dépenses. On a atteint des limites. Les coûts augmentent pour tout le monde, dans tous les secteurs de notre société. C'est une réalité. Dans les clubs, les cotisations vont augmenter aussi, et appliqueront des hausses de tarifs eux aussi.

La proposition d'augmentation n'est pas faite pour résorber les cadeaux aux clubs et la maison territoriale, c'est une question de fonctionnement.

Décision (14 votants) :

Nouveau budget prévisionnel validé avec 100% voix pour.

5. POINT SUR LES DOSSIERS ANS EMPLOI & ANS PSF 2023

Point présenté par Annaïck RICHARD – Présidente commission service aux clubs

Mise en place d'un groupe Teams, afin que la communication soit plus fluide.

ANS Emploi

4 dossiers ont fait l'objet d'une étude attentive. Un seul club répondait à tous les critères (CA EVRON). Les 3 autres dossiers ont été validés, même si les critères n'ont pas tous été respectés. Le classement :

1. CA EVRON
2. HBC NANTES
3. SL AUBIGNY MOUTIERS
4. AS AVRILLÉ

Certains ont fait des demandes d'aide sur des demi-postes, pour que le pourcentage financé par l'aide publique soit plus équilibré et ainsi avoir plus de chances d'être financés.

ANS PSF

L'enveloppe est en hausse de 19,5%, soit 146 675 € à répartir entre les clubs (55%) et les comités/ligue (45%).

Les critères retenus sont en lien avec le Beach, le Hand à 4, la lutte contre les violences, l'intégrité,

- 6 dossiers dans le 44 déposés, 1 refusé car projet associatif non fourni
- 7 dossiers dans le 49
- 6 dossiers dans le 53
- 2 dossiers dans le 72
- 3 dossiers dans le 85

Les projets déposés portaient sur le Beach, le Hand à 4, la citoyenneté, le para-hand, le Hand'fit, l'arbitrage chez les jeunes, la détection, la féminisation.

Chaque représentant a accès au dossier. Réunion le 25 mai pour l'attribution des enveloppes.

Selon Michel, l'enveloppe augmente de 24 000 €, mais les comités ne profitent pas de cette augmentation, au profit des clubs.

- ➔ Jean-Christophe précise que c'est un effet consécutif à la décision. Le comité 44 n'avait pas demandé de subvention au bénéfice de ses clubs. Cette année, il faut se répartir le gâteau en 6 et non plus en 5.

Les réponses seront communiquées début juillet.

6. AG LIGUE 2023

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue

Suite à l'AG Fédérale, il y aura une intervention sur la partie assurance à notre AG. Gilles Basquin sera là pour un atelier unique.

25 000 licenciés ne prennent pas l'assurance. Ce sont les clubs qui décochent pour leurs licenciés.

Lors d'un match loisir, si on joue contre un club non affilié, chez eux, personne n'est couvert, même ceux qui ont fait le nécessaire.

Ces clubs loisirs ne sont pas à l'AG...

Les documents ont été envoyés.

Un cocktail déjeunatoire est prévu.

Les instances régionales ne seront pas représentées : la DRAJES, le Conseil Régional, le CROS (à confirmer)...

Le club des sourds demande si on aura un interprète en langue des signes... ?

- Ils sont affiliés, et au vu des projets d'inclusion, on ne peut pas les écarter.
- Trouver une solution avec eux ? Leur trésorière est entendante, donc elle peut y assister.
- Il faudrait être sûr qu'ils viennent à l'AG pour engager une telle démarche

Finale du championnat N1 à Angers le même jour que l'AG. Un officiel et un membre de la COC fédérale seront présents pour remettre la coupe, ce soir-là. Il faut représenter la fédération.

- À voir qui peut être présent.

7. Assemblées Générales des Comités Départementaux 2023

Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Ci-dessous le tableau récapitulatif des AG départementales 2023 et des représentants de la Ligue :

COMITÉS	DATES	REPRÉSENTANTS
LOIRE ATLANTIQUE	<i>Samedi 17 juin 2023 à 9h30 à l'Espace Culturel le Préambule de Ligné</i>	Alexis HUAULMÉ
MAINE ET LOIRE	<i>Vendredi 9 juin 2023 à 20h à la salle du Petit Anjou de Doué la Fontaine</i>	Anne RÉMOND
MAYENNE	<i>Vendredi 9 juin 2023 à 20h au CREF de Laval</i>	Jean-Pierre MOREAU
SARTHE	<i>Vendredi 16 juin 2023 à à Sablé</i>	Alexis HUAULMÉ
VENDÉE	<i>Samedi 10 juin 2023 à 14h30 à la salle de la Baritaudière de St Hilaire de Riez</i>	Jean-Philippe SOMMEREISEN

Danielle précise d'ores et déjà qu'en Vendée, l'AG ordinaire 2024 aura lieu le 8 juin 2024 et les finales de coupe les 22 et 23 juin 2024.

Les AG électorales devront avoir lieu en septembre 2024 pour les comités, en octobre pour les Ligues et en novembre pour la fédération, en visioconférence.

8. Compte-rendu des concours des Pôles Espoirs Fém. et Masc.

Point présenté par Michel HOUDBINE – Elu référent ETR/PPF/ITFE

Les concours d'entrée au Pôle se sont déroulés les 25 avril (masculin) et 26 avril (féminin) derniers.

En masculin, 26 candidats se sont présentés pour 5 places (3 / 44 – 1 / 72 - 1 / 85)

En féminin : 25 candidates pour 10 places (8 / 44 – 1 / 72 et 1 / 85)

On arrive à 24 polistes en masculin et en féminin.

Nouvel internat possible pour les élèves de 3^e, mais la distance à parcourir dépasse la jauge des 3h par semaine. On préfère ne pas rajouter cette contrainte supplémentaire aux élèves.

3 sorties chez les masculins et 8 chez les filles, dont 2 sorties anticipées.

9. Points divers

CTSR - Point sur les licences événementielles car la fin de saison approche très vite et tout doit être saisi avant le 31/05/2023.

COC : Pierre SIONNEAU – Point sur la fin des championnats 22/23 et des finales territoriales et de la coupe des Pays de la Loire les 27 et 28 mai 2023 à Brissac (49).

Pas de descentes de N2F vers N3F.

Pas de descentes en U17F, 2 descentes en U17M (Sud Mayenne et Pays Yonnais).

Segré perd contre Angers SCO à la dernière date, ainsi qu'Aubigny en N3M.

2 accessions en N3M.

Montée de Sautron en région.

Les classements régionaux sont validés mais les classements fédéraux ne sont pas encore homologués (match en appel au niveau fédéral).

SERVICE AUX CLUBS : Annaick RICHARD

Point sur les Intercomités Jeunes Beach :

2 équipes engagées + 2 techniciens investis (Benoist Ménard et Willy Hamelin) + 1 paire arbitre. Ils iront à LACANAU pour les finales intersecteurs. Cécile Vraux sera présente et fera un petit reportage vidéo.

Paul MOURIAUX est chargé de la tournée Lidl Beach Tour. Elle passe à St Nazaire le 6 août (Quiberon le 2 août). Il recherche des bénévoles pour ces manifestations.

Gérard regrette que la fédération communique les informations aussi tardivement. Il est difficile ensuite de s'organiser...

Point sur les Labels 2023 sur le territoire :

Campagne terminée pour les clubs. Les comités doivent valider les dossiers des clubs avant le 31 mai.

44 : 21 clubs

49 : 19 clubs

53 : 14 clubs

72 : 11 clubs

85 : 19 clubs

Le label est attribué pour 2 ans. Le projet associatif doit être fourni et les événements déclarés. Les labels sont jugés sur 9 critères, il faut valider 4 critères pour obtenir un label.

Conseil consultatif des jeunes dirigeants :

Appel de la fédération sur ce sujet. 14 personnes se sont inscrites sur le territoire. La fédération nous demande de constituer un binôme (1 garçon / 1 fille) et leur communiquer avant le 2 juin 2023.

Il faut choisir... ! Un vote sera fait via un formulaire. On peut aussi interroger les clubs concernés pour avoir leur avis.

Clôture de la réunion à 21h30.

Julien LAHAIE

Secrétaire Général



Alexis HUAULMÉ

Président de la Ligue



